

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION

Douzième session de la Conférence des Parties
Santiago (Chili), 3 – 15 novembre 2002

Examen des propositions d'amendement des Annexes I et II

PROPOSITIONS D'AMENDEMENT DES ANNEXES I ET II

Conformément aux recommandations de l'Organisation hydrographique internationale et de la Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques (voir aussi document CoP12 Inf. 18), le Secrétariat utilisera la désignation mer orientale/mer du Japon dans les documents relatifs à cette mer.